Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Taxe d'amenagement pose de fenetre de toit.

Par roubystephane

Bonjour,
Je me permet de vous solliciter pour vous demander un renseignement.
Voila, je souhaite profiter du credit d'impot transition energetique de 30 % en faisant poser des Velux et isoler mes combles. Je dois dois faire une declaration à la mairie. (Dans 3 ou 4 ans je ferais aménager une chambre pour ma fille qui aura besoin d'espace).
Vais je être redevable de la taxe d'aménagement ? En lisant un peu partout je ne sais plus trop....
En vous remerciant d'avance si vous pouviez m'éclairer...
Bien cordialement.
Stephane